



NÉGOCIATION SOCLE SOCIAL COMMUN : Acte II : La grève générale du 7 juin se précise.

Merci d'être venu nombreux au premier mardi de la lutte.

Les mardis de la lutte, c'est tous les mardis de 13h00 à 14h00

Venez et continuez à venir, le nombre fait la force.

Dans le cadre des négociations du socle social commun qui va, fin 2021, remplacer l'ensemble des accords régissant les relations sociales dans l'entreprise, les Organisations Syndicales (OS) sont unies pour informer l'ensemble des salariés.

Les OS vous proposent des temps d'échanges et d'informations sur une plate-forme de visioconférence externe (anonymat possible avec pseudo comme identifiant), accessible par un simple lien, depuis votre ordinateur ou votre téléphone.

Des négociateurs représentants des OS sont présents pour répondre à vos questions et écouter vos avis.

<https://meet.jit.si/intersyndicaleApave>

Après les mardis de Boost.....les mardis de la lutte !

Salaires, primes, indemnités et autres avantages : Que va-t-il probablement se passer en 2022 ?

- **Ticket resto et forfait repas** : la direction donne sa propre interprétation des directives URSSAF. Elle joue sur un flou entre les distances et le temps : fini le forfait repas autour du domicile ou de l'agence, remplacé par un ticket resto.

Les organisations syndicales demandent que les forfaits repas et les tickets resto soient simplement alignés sur le barème URSSAF. (Actuellement 19,10 € et 9,25 €)

- **L'évolution naturelle des salaires serait terminée.** Avec la convention métallurgie, vos salaires évoluaient régulièrement : Soit par le biais du mécanisme d'ancienneté pour les non cadres, soit par l'augmentation automatique des coefficients pour les cadres. Ces dispositions n'existent pas avec SYNTEC et la direction a décidé de figer la prime d'ancienneté sans faire aucune autre proposition. Un ingénieur ou cadre ne verra plus son coefficient augmenter automatiquement. Leur salaire pourra ne plus évoluer.

Et ne comptez pas sur une forte augmentation générale, quasi inexistante depuis 2015.

- **Fin des primes ?**
En plus d'en supprimer certaines (par exemple la prime naissance et mariage en Apave Parisienne), la direction monte une usine à gaz pour faire croire qu'elle en maintient d'autres (ancienneté, salissure...). Ces anciennes primes seraient regroupées dans une indemnité appelée IGS (Indemnité Garantie Substituable) qui serait habilement distribuée toute l'année afin de se substituer à la nouvelle prime de vacances SYNTEC. Prestidigitation !
- DROM-COM (DOM TOM) seront également fortement impactés par une réduction drastique de la prime de cherté de vie. La Corse est toujours exclue de ce dispositif.

Que va-t-il en être des prochaines Négociations Annuelles Obligatoires qui démarrent le 7 mai 2021 et traitent de la rémunération, du temps de travail et du partage de la valeur ajoutée dans l'entreprise ?

Que ceux qui estiment avoir des salaires indignes de leur travail et des augmentations de misère nous suivent dans ce mouvement.

Face aux propositions insuffisantes de la direction, les organisations syndicales se tournent vers les salariés, qui seront au final les victimes de ces mesures, au profit des futurs investisseurs extérieurs.

En l'absence d'évolution significative sur ces points clés, nous maintiendrons l'appel à la grève générale à partir du lundi 7 juin.